MUTUELLE SANTE : Changement de prestataire dans l'urgence

Anticipant une situation déficitaire à fin 2024 et demandant une hausse tarifaire de 16,5%, notre actuel assureur **« Mutuel Santé MACIF »** a dénoncé le contrat qui le liait à Engie Energie Services à compter du 01 janvier 2024.

Nous devions agir dans l'urgence afin de minimiser cette hausse tarifaire tout en conservant un niveau égal de prestations.

A la suite de négociations par l'intermédiaire de notre courtier DIOT SIACI (VIVINTER), un nouvel assureur **« AG2R AXA »** a été identifié à des conditions plus acceptables pour une durée de seulement un an, dans l'attente d'une négociation plus aboutie.

Nous subirons malgré tout une augmentation des cotisations de 11,5% à compter du 01 janvier 2024 soit :

- Pour le régime général :
  - + 9,28 €/ mois sur la part salariale de la population non-cadre.
  - +11,02 €/mois sur la part salariale des cadres dont le salaire annuel brut est inférieur à 87 984 €.
  - +13,02 €/mois sur la part salariale des cadres dont le salaire annuel brut est supérieur à 87 984 €.

- Pour le régime Alsace Moselle :
  - + 6,53 €/ mois sur la part salariale de la population non-cadre.
  - + 7,71 €/mois sur la part salariale des cadres dont le salaire annuel brut est inférieur à 87 984 €.
  - +9,11 €/mois sur la part salariale des cadres dont le salaire annuel brut est supérieur à 87 984 €.

Ces fortes augmentations sont la conséquence du désengagement de la Sécurité Sociale sur certains types de soins, l'augmentation des prix des professionnels de santé, l'évolution de la réglementation, et la hausse du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale.

Un dispositif appelé « DENOEMISATION DES CONJOINTS » sera également mis en place au 01 janvier 2024, le nouvel assureur indemnisant les conjoints uniquement sur le reste à charge éventuel par rapport aux remboursements de leurs propres mutuelles.

Nous vous assurons que Force Ouvrière sera particulièrement présente en 2024 afin de négocier un nouvel accord favorable pour tous les salariés et assurer la continuité de notre couverture dans les meilleures conditions !